

Formulaire de demande et de consentement ECHO

Un formulaire par famille

(À l'exception des prestataires d'aide sociale et les nouveaux arrivants : un formulaire par demandeur)

| Partie 1 – Renseignements sur le demandeur (en caractères d'imprimerie S.V.P.) | |
|---|---|
| Nom du demandeur principal: Jean Untel | N° de référence de la demande (à l'usage de la STO seulement) : |
| Adresse postale : 111, Jean-Proulx, Gatineau | N° de téléphone : Domicile <input checked="" type="checkbox"/> 819 777-7777 Cellulaire <input type="checkbox"/> |
| Code postal : J1A 1J1 | Adresse courriel : |
| Quelle est la meilleure façon de vous contacter <u>en cas de besoin</u> ? <input type="checkbox"/> Courriel <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Poste | Notez que la STO enverra <u>par la poste la confirmation</u> une fois la demande traitée. |

| Partie 2 – Décrivez votre situation actuelle | | |
|---|---|--|
| 1. Est-ce que vous ou un autre demandeur de votre famille êtes prestataire(s) d'aide sociale? | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | Si oui, notez que l'information sur le <i>Revenu annuel NET</i> n'est pas nécessaire. Seul le <i>carnet de réclamation</i> est demandé comme preuve. Un formulaire par demandeur. Passez à la section 4. |
| 2. Est-ce que vous ou un autre demandeur de votre famille êtes arrivé(s) au Canada au cours des 12 derniers mois? | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | Si oui, notez que l'information sur le <i>Revenu annuel NET</i> n'est pas nécessaire. Seule une preuve de l'arrivée au pays est demandée. Un formulaire par demandeur. Passez à la section 4. |
| 3. Une personne de 16 ans et + et de moins de 18 ans doit être considérée comme un adulte émancipé par un jugement de la cour, est marié ou l'a déjà été? Est-ce que l'un des demandeurs a moins de 18 ans? | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | Si oui, une preuve doit être fournie. Passez à la section 3. |
| 4. Est-ce que vous ou un autre demandeur de votre famille êtes usager(s) du service de transport adapté de la STO? | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | Si oui, sachez que même si vous êtes admis au service de transport adapté, vous devez quand même faire une demande d'admissibilité pour la tarification sociale. |
| 5. Est-ce que vous ou un autre demandeur de votre famille êtes déjà un usager du transport en commun? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Si oui, quel (s) type(s) de laissez-passer utilisez-vous? (Abonnement mensuel, PME, billet ou comptant) Demandeur 1 : billet Demandeur 2 : billet Demandeur 3 |

| Partie 3 – Renseignements pour la demande d'admissibilité (en caractères d'imprimerie S.V.P.) |
|--|
| Composition de la famille (ou du ménage) <ul style="list-style-type: none"> Vous devez inscrire les informations demandées pour tous les membres de votre famille (conjoint/partenaire et/ou enfants) ainsi que fournir tous les documents pertinents requis selon votre statut. La vérification du revenu familial sera fondée sur le nombre de parents et d'enfants à charge dans la famille. Si plus d'une famille vit sous le même toit, un formulaire de demande distinct doit être soumis pour chaque famille : <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants à temps complet de 20 ans et moins ne sont pas admissibles à l'ÉCHO; Pour être considérée adulte, <u>une personne de moins de 18 ans</u> doit être pleinement émancipée par un jugement du tribunal, ou être mariée ou l'avoir déjà été. S'il y a plus de six personnes dans votre famille, veuillez ajouter une page supplémentaire et fournir tous les renseignements requis pour chaque demandeur. |

| Nombre de personnes | Nom des membres de la famille ou du ménage | Demandeur (s) | Date de naissance (jj/mm/aaaa) | Revenu annuel NET (ligne 236 de l'avis de cotisation) | Vous demandez une ÉCHO? |
|---|--|--|--------------------------------|---|---|
| 1 | Jean Untel | Demandeur principal | 01/01/1987 | 25 390\$ | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| 2 | Nathalie Untel | <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint(e) du demandeur principal <input type="checkbox"/> Autre adulte de 16 ans et + (voir partie 2) | 02/02/1988 | 11 200\$ | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| 3 | Alice Untel | <input checked="" type="checkbox"/> Personne à charge et/ou aux études à temps complet <input type="checkbox"/> Autre adulte de 16 ans et + (voir partie 2) | 01/01/2008 | - \$ | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non |
| 4 | Sébastien Untel | <input checked="" type="checkbox"/> Personne à charge et/ou aux études à temps complet <input type="checkbox"/> Autre adulte de 16 ans et + (voir partie 2) | 01/01/2010 | - \$ | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non |
| 5 | Olivier Untel | <input checked="" type="checkbox"/> Personne à charge et/ou aux études à temps complet <input type="checkbox"/> Autre adulte de 16 ans et + (voir partie 2) | 01/01/2013 | - \$ | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non |
| 6 | | <input type="checkbox"/> Personne à charge et/ou aux études à temps complet <input type="checkbox"/> Autre adulte de 16 ans et + (voir partie 2) | | \$ | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| 6 | | <input type="checkbox"/> Personne à charge et/ou aux études à temps complet <input type="checkbox"/> Autre adulte de 16 ans et + (voir partie 2) | | \$ | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Revenu familial NET total – Pour savoir si vous êtes admissibles, référez-vous à la grille du seuil de faible revenu en fonction du nombre de personnes qui composent votre famille. | | | | 36 590 \$ | 5 personnes Seuil 37 118\$ |

Partie 4 – Déclaration, consentement à la vérification des renseignements et accord avec les modalités et conditions du Programme ÉCHO

| | | | | |
|---|-----------------------|---|---|--|
| Avez-vous besoin d'aide pour communiquer avec nous? | | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | Si oui, veuillez fournir les coordonnées d'une personne-ressource ici-bas : | |
| Nom de la personne-ressource : | Adresse de courriel : | N° de téléphone (jour) : | Lien avec le(s) demandeur(s) : | |

En signant, tous les demandeurs reconnaissent que la STO conserve le pouvoir discrétionnaire d'approuver et de refuser toute demande et confirment que les renseignements fournis sur ce formulaire et les documents financiers personnels à l'appui sont véridiques, complets et exacts.

Les renseignements recueillis dans le présent formulaire sont nécessaires à la bonne administration du programme ÉCHO. La catégorie tarifaire de l'ÉCHO a été approuvée par le conseil d'administration le 28 septembre 2017. Les renseignements recueillis ne seront utilisés que pour déterminer l'admissibilité à l'ÉCHO, administrer les services ÉCHO et faire respecter les modalités et conditions du Programme. Toutes les copies des documents personnels fournis à l'appui de cette demande seront détruites après que la demande aura été traitée. Si vous avez des questions sur le programme ÉCHO ou sur la collecte et la conservation des renseignements personnels, veuillez communiquer avec le Service des relations avec la clientèle au 819 770-3242 ou par courriel à echo@sto.ca

Modalités et conditions du Programme ÉCHO

- L'ÉCHO doit être chargé sur une carte à puce MULTI.
- L'ÉCHO sur carte MULTI est personnalisée et est à l'usage exclusif de l'utilisateur enregistré et n'est pas transférable.
- Tous les demandeurs de l'ÉCHO doivent connaître les modalités et conditions d'usage du titre.
- Les demandeurs sont conscients qu'une demande doit être refaite chaque année. La date de renouvellement sera indiquée sur la lettre de confirmation.
- Les demandeurs ont la responsabilité d'informer la STO de tout changement d'adresse ou de circonstances personnelles ou familiales qui pourraient avoir une incidence sur l'admissibilité au programme, y compris un changement dans le revenu.
- Une demande ou un usage frauduleux de l'ÉCHO pourrait entraîner une sanction prévue au Règlement 100, Article 24 de la STO.
- Le défaut de se conformer à ces modalités et conditions ou le fait de fournir des renseignements inexacts ou incomplets lors de la demande ou du renouvellement d'une ÉCHO peut entraîner une perte de l'admissibilité au programme ÉCHO.

| Demandeur(s) | Nom (en caractères d'imprimerie) | Signature et date |
|--------------|----------------------------------|----------------------------------|
| 1 | Jean Untel | <i>Jean Untel</i> 2017/12/01 |
| 2 | Nathalie Untel | <i>Nathalie Untel</i> 2017/12/01 |
| 3 | | |

Formulaire de demande et de consentement ECHO

Un formulaire par famille

(À l'exception des prestataires d'aide sociale et les nouveaux arrivants : un formulaire par demandeur)